

# L'UNAT se mobilise pour une réelle politique sociale du tourisme

Conférence de presse du 13 décembre 2006

## Aujourd'hui, un acteur prépondérant du tourisme...

Le tourisme associatif est un acteur essentiel du tourisme français. Novateur et responsable, il se veut ouvert à tous. Sa vocation sociale est de permettre à chacun de partir en vacances et d'aller à la rencontre d'horizons et de personnes différentes ; il participe également à des actions particulières auprès de publics en difficulté. Enfin il contribue largement au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Il représente (chiffres 2005) **4 910 000** personnes accueillies (hors voyages), **1,467** milliards d'euros de chiffres d'affaires, **12 070** emplois directs équivalents temps plein annuels, **1 200** équipements répartis sur tout le territoire (inclus les refuges, hors Centre de vacances et de loisirs pour les enfants), **220 000** lits (hors CVL), **40 millions** de journées vacances...

## ... agit pour assurer l'avenir

Attentive à ce que la mission du tourisme associatif - indispensable à notre société - perdure dans le temps, l'UNAT pilote depuis un an une réflexion collective sur son avenir, son rôle, sa vision, ses défis, son environnement politique. Elle a abouti à une plateforme, « Un tourisme associatif ambitieux », qui en reprend les principaux axes de prospective :

Le présent colloque propose à ses participants de travailler sur cette plateforme. Il est exceptionnel par son objet et le contexte particulier dans lequel il se déroule. Il réunit plus de 360 personnes venues de France, de Belgique et du Québec : responsables d'associations membres de l'UNAT, élus, parlementaires, professionnels et fonctionnaires du tourisme, représentants de comités d'entreprise, de mutuelles, responsables des confédérations syndicales (qui ont décidé de prolonger par des actions concrètes la déclaration signée avec l'UNAT en 2001 pour une politique sociale des vacances et du tourisme). Les politiques sont aussi présents, en particulier les responsables tourisme de l'UMP et du PS, le chef de l'unité tourisme de la Commission européenne et le Ministre du tourisme Léon Bertrand, qui doit clôturer le colloque.

François Soulage, Président de l'UNAT, a mis l'accent sur trois points : les Français en vacances et l'importance du tourisme associatif à vocation sociale ; la nécessité d'une politique publique du tourisme ; les propositions de l'UNAT.

## Pour les Français et leurs vacances

Les Français privilégient pour leurs départs en vacances la destination « France ». Cependant, 21 millions d'entre eux ne partent pas. Soit 35% de la population. 8 millions ne partent pas pour raisons financières. Ce sont surtout des jeunes de 18 à 25 ans, des jeunes travailleurs sans CDI, non bénéficiaires des chèques vacances, des chômeurs, des retraités... des seniors (66% de la classe d'âge). Mais ce sont aussi de plus en plus de familles appartenant aux classes dites moyennes. Trop « aisées » pour avoir droit à des aides financières, elles s'avèrent de fait financièrement trop justes pour dégager un budget vacances.

Le tourisme associatif s'adresse à tous. L'un de ses objectifs majeurs est de promouvoir la mixité sociale, Avec ses politiques tarifaires très serrées –inférieures de 20% en moyenne à

celles du secteur concurrentiel – il représente souvent la seule alternative pour de nombreuses populations.

### **La nécessité d'impliquer l'État**

Il ne peut y avoir de politique sociale du tourisme sans l'État. Il est indispensable que celui-ci fasse preuve d'une réelle volonté de politique sociale du tourisme, et qu'il débloque des moyens.

#### **Un ministère de tourisme doté de vrais moyens et de pouvoirs**

La politique française du tourisme – notamment sociale - serait plus efficace et plus cohérente si l'ensemble des aides actuellement dispersées à travers différents ministères était confiées au ministère du tourisme.

#### **L'aide à la pierre**

L'aide à la pierre dont le rôle est essentiel dans les prix de revient du tourisme associatif a été très sensiblement réduite ces derniers temps jusqu'à disparaître pour 2007 du budget de l'état. Pourtant, la rénovation du patrimoine du tourisme associatif est vitale pour assurer la continuité de sa mission sociale. À l'horizon 2009, il serait utile d'obtenir de l'État une aide globale de 20 millions d'euros, correspondant à 15% des besoins du programme triennal de rénovation des équipements du tourisme associatif, estimé par l'UNAT à 138 millions d'euros.

Le tourisme est absent des nouveaux contrats de projets État/régions discutés pour 2007-2013. Son rétablissement est réclamé par l'ensemble de l'industrie touristique qui constitue la seconde activité économique en France. L'occasion doit être saisie pour que l'État apporte un soutien financier conséquent au parc touristique du secteur associatif. Aide qui serait, il est important de le souligner, beaucoup moins onéreuse que les nombreuses dispositions fiscales concédées par l'état à d'autres secteurs d'activité touristique en France et à l'étranger.

#### **L'aide à la personne**

Les dispositifs d'aide à la personne ne sont pas suffisants et la répartition de ces aides manque d'équité. Certaines personnes n'y ont jamais accès (absence de comité d'entreprise, effet de seuil, absence d'information), alors que pour d'autres, elles s'accumulent en dépit de toute logique. Une approche coordonnée entre partenaires sociaux, collectivités publiques, caisses d'allocations familiales et le secteur du tourisme associatif est demandée par l'UNAT, ainsi qu'un réel partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Aussi, les catégories de personnes qui ont le plus de mal à partir en vacances, à savoir les jeunes et les seniors, devraient faire l'objet d'une politique d'aide spécialement adaptée.

### **L'Europe s'implique à son tour**

La politique sociale du tourisme est une des préoccupations de l'Europe. Le sujet du départ en vacances des jeunes et des seniors a été évoqué en novembre dernier à Chypre par le Bureau International du Tourisme Social (BITS) - dont fait partie l'UNAT - au cours du Forum Européen du tourisme annuel organisé par la Commission Européenne. Il sera le thème unique du prochain colloque européen organisé par la Commission européenne le 6 février 2007.

**Contact presse : Janine Euzet Attachée de presse : tel 06 86 95 30 30  
Union Nationale des Associations de Tourisme – UNAT – [www.unat.asso.fr](http://www.unat.asso.fr)**